

[Traduction]

QUESTIONS MARQUÉES D'UN ASTÉRISQUE

M. J.-J. Blais (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, auriez-vous l'obligeance d'appeler les questions n^{os} 2679 et 5339 marquées d'un astérisque?

[Texte]

*VISITE DU PREMIER MINISTRE DANS LE SUD-OUEST DE L'ONTARIO—DU 6 AU 8 JUIN 1975

Question n^o 2679—**M. Clark (Rocky Mountain)**:

1. A-t-on utilisé des aéronefs gouvernementaux pour les préparatifs de la visite du Premier ministre dans le sud-ouest de l'Ontario au cours de la fin de semaine du 6 au 8 juin 1975 et, dans l'affirmative, a) quels aéronefs, b) pendant combien de temps chacun a-t-il servi, c) quel a été l'itinéraire exact de chacun, d) quel a été le coût d'utilisation de chacun, e) quel remboursement (i) a-t-on demandé à la Fédération libérale du Canada ou au Parti libéral de l'Ontario (ii) a-t-on reçu, f) quels étaient (i) le nom (ii) les fonctions et l'employeur de chaque personne participant à ces déplacements?

2. Le gouvernement permet-il habituellement aux personnes qui préparent les voyages du Premier ministre et qui comportent des fonctions partisans, d'utiliser les aéronefs gouvernementaux et, dans l'affirmative, a) sur quelle autorisation se fonde une telle pratique, b) quelles sont les directives régissant cette pratique?

3. Pour chacune des années 1974 et 1975, a) combien de fois, b) à quelles dates précises a-t-on utilisé des aéronefs gouvernementaux à de telles fins et, dans chaque cas (i) quel en était le nom (ii) qui était l'employeur (iii) quelles étaient les fonctions de chacun des passagers (iv) quel était l'itinéraire exact des aéronefs (v) combien a coûté l'utilisation des aéronefs (vi) quel remboursement a-t-on demandé à la Fédération libérale du Canada ou à tout autre organisme et combien a-t-on reçu, quels sont l'identité et les montants versés par de tels organismes?

[Français]

M. J.-J. Blais (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): La réponse, monsieur le président, paragraphe 1. a), b), c), d) Voir la réponse à la question 2708. e) Aucun. f) Voir la réponse à la question 2708.

2 et 3. Ce n'est pas pratique courante—c'est le seul cas qu'on puisse relever en 1974-1975.

[Texte]

VOYAGE DU PREMIER MINISTRE EN JAMAÏQUE—VACANCES DE PÂQUES DE 1976

Question n^o 5339—**M. Cossitt**:

1. Pour ses vacances de Pâques de 1976, le Premier ministre s'est-il rendu en Jamaïque à bord d'un appareil du gouvernement, et a) dans la négative, à qui appartient cet appareil, et quelle en est la description exacte, et b) dans l'affirmative, quels ont été (i) les frais horaires du vol (ii) les frais horaires de l'attente (iii) la quantité de combustible utilisé et son coût (iv) les coûts pour le contribuable, de tous les vols effectués?

2. a) Quel est le nom et le poste, b) quelles sont les raisons d'y être, de toutes les personnes qui étaient à bord de l'appareil, (i) en partance du Canada vers la Jamaïque (ii) en partance de la Jamaïque vers le Canada (iii) au cours d'autres vols s'il y a lieu?

3. a) Quel est le (i) nom et le poste, et (ii) le salaire annuel des membres de l'équipage, b) sont-ils restés en Jamaïque durant tout le séjour du Premier ministre, et dans l'affirmative (i) quel fut leur salaire global pour la période du voyage (ii) où habitaient-ils (iii) combien en a-t-il coûté au contribuable pour les loger et les nourrir, etc.?

4. Le gouvernement a-t-il assumé d'autres frais que les frais de transport du Premier ministre ou d'un autre membre de son parti, et dans l'affirmative, dans chacun des cas, a) de qui s'agissait-il, b) à quelles fins, c) quelles sommes ont été déboursées?

5. Dans ses divers aspects, combien les vacances de Pâques du Premier ministre ont-elles coûté au contribuable?

[Français]

M. J.-J. Blais (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Quant à la question n^o 5339, monsieur le président, la réponse est comme suit: En ce qui concerne le cabinet du premier ministre: la réponse au paragraphe 1. Non. a) Vol commercial régulier; b) Sans objet. 2. Sans

Énergie

objet. 3. Sans objet. 4. Sans objet. 5. Néant.

M. l'Orateur: Les autres questions sont-elles reportées?

Des voix: D'accord.

ORDRES INCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LES SUBSIDES

JOUR PRÉVU AUX TERMES DE L'ARTICLE 58 DU RÈGLEMENT—LA CARENCE DU GOUVERNEMENT EN MATIÈRE DE STRATÉGIE ÉNERGÉTIQUE EFFICACE POUR LES MARITIMES

M. James Gillies (Don Valley) propose:

Que la Chambre regrette l'incapacité du gouvernement fédéral de mettre au point une stratégie efficace en matière d'énergie pour les Maritimes et déplore notamment la dureté du gouvernement devant la situation pénible de centaines de familles des provinces maritimes qui, dans bien des cas, n'ont plus les moyens de se chauffer.

—Monsieur l'Orateur, je suis heureux de soulever le sujet exposé dans cette importante motion à titre de député du centre du Canada car, à la différence des députés gouvernementaux, je crois que le Canada ne peut prospérer que lorsque toutes ses régions prospèrent.

Des voix: Bravo!

M. Gillies: Il est essentiel, si nous devons établir une politique de l'énergie au Canada, que cette politique soit conçue pour tous les Canadiens et non pas seulement pour l'Ouest ou le centre du Canada.

La présentation du document *Une stratégie de l'énergie pour le Canada* offrait au gouvernement une occasion dont il n'a malheureusement pas tiré profit: celle d'annoncer des mesures concrètes pour s'attaquer au problème de l'électricité dans la région de l'Atlantique. Dans 23 pages de recommandations, la région de l'Atlantique n'est mentionnée que huit fois. Aucune nouvelle politique n'est annoncée pour résoudre les problèmes particuliers de cette région. De plus, la progression vers le prix mondial, mis à part les avantages qu'elle pourra apporter par ailleurs, ajoutera certainement aux difficultés que connaissent des économies déjà fragiles. Comme elle consomme quarante barils de pétrole par tête, la région de l'Atlantique a une consommation par tête d'un tiers supérieure à celle du Québec, qui est le plus grand consommateur après elle. La moitié de l'électricité produite dans cette région provient de centrales qui emploient le pétrole comme combustible.

En dépit des subventions, la hausse des prix du pétrole ces deux dernières années a créé de réelles difficultés. En Nouvelle-Écosse, le prix de l'électricité a grimpé d'environ 70 p. 100 en un an. Le rapport n'y fait que vaguement allusion, dans le passage suivant:

—le gouvernement encouragera la substitution de ressources énergétiques canadiennes comme l'énergie nucléaire, l'énergie hydraulique et le charbon au pétrole importé pour la production de l'électricité;

Le gouvernement n'a rien dit de plus au sujet de ce problème critique. Les habitants des provinces atlantiques ne veulent pas des confitures demain—ils veulent des décisions aujourd'hui. L'arrogance du gouvernement actuel est bien personifiée par le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Gillespie) qui semble croire que tout ce dont le centre du Canada bénéficie est dans l'intérêt national, mais que ce qui nuit à la région atlantique ne fait de tort à personne d'autre. Le gouvernement fédéral n'offre absolument aucune aide spéciale pour soulager les problèmes pressants de cette région. Jusqu'ici, l'aide fédérale a surtout consisté en subventions de 50 p. 100 du coût des centrales nucléaires, en subventions du même ordre pour la ligne de transmission reliant les provinces, et en études sur l'énergie marémotrice de la baie de Fundy, mais il n'a rien fait pour aider à soulager les problèmes actuels, et il est